



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.2/42/L.13
22 octobre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
DEUXIEME COMMISSION

PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Lettre datée du 14 octobre 1987 adressée au Président de la
Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour suite à donner, la lettre que vous adresse le Président de la Cinquième Commission à propos du point 116 de l'ordre du jour (Planification des programmes).

(Signé) Peter FLORIN

Annexe

LETTRE DATEE DU 12 OCTOBRE 1987 ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA DEUXIEME
COMMISSION PAR LE PRESIDENT DE LA CINQUIEME COMMISSION

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du 18 septembre 1987 dans laquelle le Président de l'Assemblée générale m'a informé qu'à la 3e séance plénière de sa quarante-deuxième session, le 18 septembre 1987, l'Assemblée avait décidé de renvoyer à la Cinquième Commission, parmi d'autres questions, le point 116 de l'ordre du jour (Planification des programmes).

Au paragraphe 103 de son rapport sur la reprise de la vingt-septième session [A/42/16 (Partie II)], qui fait partie de la documentation relative au point 116, le Comité du programme et de la coordination (CPC) a recommandé que l'Assemblée générale, par l'intermédiaire de ses grandes commissions, examine à sa quarante-deuxième session le document intitulé "Vue prospective sur les activités de l'Organisation des Nations Unies dans les années 90" contenu dans la note du Secrétaire général sur la préparation du prochain plan à moyen terme (A/52/512) en même temps qu'un résumé des vues déjà exprimées par les membres du CPC (voir A/42/16, (Partie II), par. 86 à 99), ce qui permettrait à tous les Etats Membres de participer pleinement à la préparation de l'introduction au prochain plan à moyen terme, ainsi que l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 41/213.

Pour que la Cinquième Commission puisse tenir dûment compte de l'opinion de la Deuxième Commission sur le texte qui figure dans la note du Secrétaire général (A/42/512), je vous saurais gré de la lui faire connaître au plus tard dans la première semaine de novembre 1987.

Le Président de la Cinquième Commission
de l'Assemblée générale,

(Signé) Henrik AMNEUS
